DSP Assistant Designer Graphique Multimédia

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
Activités visées : o Assistance à l'analyse du cahier des charges du client o Assistance à l'élaboration d'une proposition graphique o Prise de vues photos et videos d'un objet, d'un lieu ou d'une personne o Participation à la réalisation de supports de communication imprimés (plaquette, journal, flyers…) o Création d'éléments graphiques pour la mise à jour de supports numériques (sites webs, réseaux sociaux, services en ligne…)	Compétences attestées : <u>Compétences transversales</u> **Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle** – Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. – Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. – Travailler en équipe et/ou en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. – Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique. – Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles. **Communiquer à l'écrit et à l'oral en contexte professionnel** – Rédiger un texte, compte rendu, projet, lettre selon les normes de la communication et de l'usage de la langue. – Prendre la parole en contexte professionnel en en respectant les codes et usages. – Communiquer dans une langue étrangère. – Se servir des outils numériques en lien avec un champ professionnel. <u>Compétences spécifiques</u> – Contribuer à analyser les besoins et les contraintes du client. – Contribuer à définir et appliquer la charte graphique de l'entreprise, de la	Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	marque. – Effectuer des prises de vues photographiques avec un appareil numérique en intérieur, extérieur, studio photo. – Retoucher et mettre au format des images (colorimétrie, cadrage…). – Réaliser des montages photos. – Créer un dessin artistique. – Contribuer à concevoir la mise en page et à enrichir un document (intégration texte, image, corrections ...) selon les règles typographiques et orthotypographiques. – Contribuer à concevoir et réaliser des éléments graphiques et visuels en vue de produire un logotype, un magazine. – Contribuer à concevoir et réaliser différents supports de communication (présentoir, plaquette, signalétique…) en respectant la charte graphique. – Réaliser des prises de vues audiovisuelles. – Effectuer le montage de videos à partir de rushes de tournage. – Adapter des contenus graphiques pour le web et les réseaux sociaux. – Contribuer à réaliser l'interface graphique et le design d'un site web. – Créer une maquette graphique en intégrant différents éléments visuels.(image…).	